

NU-KARPET KARE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit	NU-KARPET KARE
Code du produit	15423 / 15424 / 15426 / 15427
Utilisation	Nettoyant et détachant pour tapis et tissus
Restriction d'utilisation	Non disponible
Fournisseur	
Nom	Innu-Science Canada Inc.
Adresse	1777, boulevard Nobel, local F Ste-Julie, QC, J3E 1Z6, Canada
Téléphone	+1 450-922-4666
Fax	+1 450-922-7776
Email de contact	ali.kademi@innuscience.com
Tél. en cas d'urgence	Québec Centre antipoison (service 24 heures) Québec : (418) 656-8090 Autres régions : (800) 463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, catégorie 2B

Pictogrammes



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une irritation oculaire.

Conseils de prudence

Prévention

Porter des gants de protection.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.

Stockage

Aucun

Élimination

Aucun

Autres dangers

Aucun



SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	(%) (poids/poids)
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	10 - 15
Sodium (C14-16) olefin sulfonate	68439-57-6	5 - 10

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.

Peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

Yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Appeler une CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets importants

Symptômes : Pas de données

Effets : Pas de données

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Ce produit n'est pas combustible. S'il est impliqué dans un incendie, utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions de feu environnantes.

Agents extincteurs inappropriés : Pas de données

Dangers spécifiques du produit dangereux : Pas de données

Produits de combustion dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Porter un équipement de protection individuelle appropriée pour le nettoyage (gants et lunettes de sécurité).

Méthodes et matériel pour le confinement et de nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter l'équipement de protection individuelle requis. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Conserver dans un endroit frais.

Incompatibilités : Conserver à l'écart des matières incompatibles décrites à la section 10.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Sans objet

Contrôles d'ingénierie appropriés : Sans objet

Mesures de protection individuelle





Voies respiratoires : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en général.

Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Yeux: Le port des lunettes de sécurité n'est pas requis en général.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide incolore.

Odeur : Menthe fraîche

Seuil d'odeur : Pas de données

pH : 7.3 - 7.7

Point de fusion / congélation : Pas de données

Point d'ébullition : Pas de données

Point éclair : Pas de données

Taux d'évaporation : Pas de données

Inflammabilité : Sans objet

Limite inférieure d'explosivité : Sans objet

Limite supérieure d'explosivité : Sans objet

Tension de vapeur : Pas de données

Densité de vapeur : Pas de données

Densité relative : 1.01 - 1.05

Solubilité dans l'eau : Miscible dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Pas de données

Température d'auto-inflammabilité : Pas de données

Température de décomposition : Pas de données

Viscosité cinématique : < 15 cSt

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune réactivité connue.

Stabilité chimique : La couleur du produit peut changer avec le temps, mais sans impact sur sa performance.

Risque de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : La chaleur et la lumière directe du soleil pour préserver la qualité du produit.

Matières incompatibles : Sans objet

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Ingestion - Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

DL50 > 5000 mg/Kg (orale/rat) (donnée calculée)

DL50 > 5000 mg/Kg (dermale/rat) (donnée calculée)

Irritation et corrosion de la peau : Provoque une irritation cutanée.

Irritation et lésions oculaires graves : Provoque une irritation oculaire selon la méthode n° 438 de l'OCDE.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour certains organes cibles : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Cancérogénicité : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxique pour la reproduction : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis)



SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique : Toxicité aiguë, CL50 (calculée) : 10 - 100 mg/l

Écotoxicologie terrestre : Pas de données

Persistance et dégradation : Les ingrédients organiques sont facilement biodégradables selon les méthodes 301 de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Mobilité dans le sol : Non disponible

Autres effets néfastes : Non disponible

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus : Éliminer le contenu ou le récipient selon les recommandations du bureau régional de l'autorité environnementale ayant juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas réglementé pour le transport terrestre (TMD), aérien (IATA) et maritime (IMDG).

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la Fiche de données de sécurité ont été élaborées conformément au RPD.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Innu-Science Canada Inc.

Tél. : (450)922-4666

Date d'émission : 25 août 2017

